

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 novembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 14, 15, 16 et 19 novembre 2018

2018 DAC 602 Subvention (5.000 euros) à La Fondation France Israël pour le don à la Ville de Tel Aviv d'une copie de la statue Hommage au Capitaine Dreyfus.

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 30 octobre 2018, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement à La Fondation France Israël ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de fonctionnement de 5.000 euros, dont 3.000 euros au titre de la mémoire et 2.000 euros au titre des relations internationales, est attribuée à La Fondation France Israël, 2 rue Alfred de Vigny (8e), pour le don à la Ville de Tel Aviv d'une copie de la statue Hommage au Capitaine Dreyfus. 190967 ; 2018-08553, 2018-08592.

Article 2 : La dépense correspondante, soit 5.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018 et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement, dont 3.000 euros au titre de la mémoire sur la nature 65748, rubrique 3121.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

Anne HIDALGO